Chers frères et soeurs, membres de la Famille Vincentienne

La grâce et la paix de Dieu Notre Père et de Jésus Christ Notre Seigneur soient toujours avec vous!

L'année dernière, le 27 septembre, les membres de notre Famille Vincentienne ont célébré une journée de prière en commun. Les remarques enthousiastes des participants de partout dans le monde ont attesté que cela a été une expérience très positive. D'une voix unanime, les diverses branches de notre Famille ont demandé que cette journée de prière commune soit un événement annuel.

Comme vous le savez, saint Vincent était profondément convaincu que nos oeuvres concrètes de charité devaient découler de l'amour de Dieu. Pour cette raison, il encourageait les membres de tous les groupes qu'il avait fondés à se soutenir dans la prière afin que leur propre expérience de l'amour de Dieu puisse être la source de leur amour pour les pauvres.

Nous écrivons aujourd'hui afin de donner quelques détails sur l'organisation de cette journée annuelle de prière. Pour qu'elle soit bien préparée, nous vous demandons de suivre la démarche suivante:

- 1. Les responsables de la Congrégation de la Mission, des Filles de la Charité, de l'AIC et de la Société de Saint-Vincent de Paul, dans chaque ville ou région devront se rencontrer le plus rapidement possible de manière à préparer la célébration. Après avoir reçu cette lettre, veuillez vous contacter les uns les autres par téléphone, ou par d'autres moyens plus convenables le plus vite possible. Pour faciliter cela, nous demandons aux Supérieurs de la Congrégation de la Mission dans chaque région de commencer les contacts. S'il n'y en a pas dans la région, alors, nous demandons aux Filles de la Charité de prendre l'initiative.
- 2. Veuillez inviter les autres branches de la Famille Vincentienne dans votre région à se joindre à vous pour cette célébration (par exemple, les Jeunesses Mariales, les membres de l'Association de la Médaille Miraculeuse, etc.). Il est particulièrement important que les jeunes se sentent à l'aise dans nos célébrations.
- 3. Nous vous encourageons aussi à prévoir la participation des pauvres, qui nous évangélisent par leur présence.

- 4. Cette prière pourrait être une célébration commune de l'Eucharistie ou une autre célébration en commun, selon les circonstances propres à chaque lieu. Si une messe n'était pas possible, on pourrait envisager une célébration de la parole, avec des lectures, des chants, des prières et un temps de partage. Dans d'autres contextes, on pourrait envisager une 'Heure Sainte', comprenant les actions liturgiques d'usage (procession, exposition du Saint Sacrement, lectures, etc.).
- 5. La célébration devra être organisée autour du 27 septembre, en fonction de la date qui permettra le mieux la participation des diverses branches de notre famille. il est important que cette célébration soit vraiment *commune*, avec une participation active des membres des diverses branches. Une bonne distribution des rôles garantira la participation de tous.
- 6. Les lectures proposées pour la Messe de saint Vincent de Paul devront être utilisées, avec, si vous le jugez utile, des passages tirés des écrits de saint Vincent. Cela dépendra beaucoup du genre de célébration qui sera organisé en chaque endroit. Il faudra prévoir une prière des fidèles avec des intentions apportées par des membres des diverses branches de la Famille Vincentienne.
- 7. L'année dernière beaucoup de groupes ont utilisé cette journée pour faire mémoire de Jean Gabriel Perboyre qui avait été canonisé quelques mois auparavant. Cette année il serait souhaitable de porter une attention spéciale à Frédéric Ozanam, dont nous allons célébrer la béatification à Paris le 22 août.

Saint Vincent nous a laissé un merveilleux héritage. Avec lui, le 27 septembre, nous demandons à Dieu de continuer à enflammer nos coeurs de charité de sorte qu'il puisse atteindre les pauvres, à travers nous, de manière toujours plus concrète.

Robert P. Maloney, C.M.	Sr. Juana Elizondo, D.C.
César Nunes Viana	Patricia Palacios de Nava